

5. Langues étrangères

(Obligatoire: deuxième langue nationale ou anglais / facultatif: une autre langue)

Compétences-clés

- 5.1 Interaction: échanger des informations orales et écrites
- 5.2 Réception: comprendre des informations orales et écrites
- 5.3 Production: fournir des informations orales et écrites
- 5.4 Médiation: transmettre des informations orales et écrites
- 5.5 Connaître et appliquer les bases des langues étrangères

Les objectifs détaillés s'orientent sur le "Cadre de référence européen commun pour les langues", dont on reprend la terminologie spécifique.

Profil B

5. Langues étrangères

5.1 Interaction: échanger des informations orales et écrites

Idée directrice

Pour le bon déroulement du travail au sein de l'entreprise, les entretiens et les informations écrites sont d'une importance primordiale. Dans les contacts professionnels, il faut savoir s'adapter à son interlocuteur et agir de manière ciblée. Dans le contexte privé également, les échanges oraux - et dans une moindre mesure écrits - jouent un rôle important. Les employés de commerce parviennent à communiquer à l'aide de moyens très simples, tant dans le domaine privé que professionnel.

Objectif généraux

5.1.1 L'employé de commerce montre sa volonté de participer à des entretiens brefs et simples sur des sujets familiers relevant directement de son champ d'activité professionnelle, ou sur sa propre personne.

5.1.2 L'employé de commerce est disposé à recueillir et à fournir par écrit des informations concernant directement son champ d'activité professionnelle ou sa personne.

5.1.3 L'employé de commerce est volontiers à l'écoute de son interlocuteur, tant dans les domaines privé que professionnel.

Ces objectifs généraux font partie de la matière étudiée à l'école.

5.2 Réception: comprendre des informations orales et écrites

Idée directrice

Dans leur travail, les employés de commerce sont confrontés à divers textes standard oraux et, dans une moindre mesure, écrits. Ils ont suffisamment développé leurs compétences linguistiques pour pouvoir comprendre des textes standards simples relevant directement de leur environnement professionnel ou du domaine privé.

Objectifs généraux

5.2.1 L'employé de commerce montre de l'intérêt pour les informations orales de sources diverses et est disposé à écouter ses interlocuteurs de langue étrangère.

5.2.2 L'employé de commerce est disposé à tirer des informations de brefs textes écrits simples.

Ces objectifs généraux font partie de la matière étudiée à l'école.

5. Langues étrangères

5.3 Production: fournir des informations orales et écrites

Pas d'idée directrice, ni d'objectifs généraux, ni d'objectifs détaillés.
L'expression écrite est prise en considération dans l'interaction.
Il n'est pas prévu pour le profil B de productions d'une certaine ampleur.

5.4 Médiation: transmettre des informations orales et écrites

Idée directrice

Les employés de commerce évoluent, dans certains cas, au sein d'un environnement plurilingue. Ils transmettent des informations simples entre personnes de langues différentes.

Objectif général

5.4.1 L'employé de commerce est disposé à jouer le rôle d'intermédiaire entre partenaires de langues différentes.

Cet objectif général fait partie de la matière étudiée à l'école.

5.5 Connaître et appliquer les bases de la langue étrangère

Idée directrice

La possibilité de communiquer dans une langue étrangère facilite, tant sur les plans privé que professionnel, les contacts avec les personnes de langue différente. Dans le monde des affaires, il est hautement profitable que les employés de commerce sachent s'exprimer dans une deuxième langue nationale ou en anglais. Les employés de commerce disposent des connaissances nécessaires pour pouvoir comprendre cette langue et la parler.

Objectif généraux

5.5.1 L'employé de commerce montre son intérêt à approfondir et à élargir ses connaissances linguistiques.

5.5.2 L'employé de commerce est conscient des difficultés linguistiques et se montre disposé à les surmonter à l'aide de moyens auxiliaires adéquats.

Ces objectifs généraux font partie de la matière étudiée à l'école.